

# TRAVERSES

Prenez la  
**Route  
bleue**  
du Québec



CINQ TRAVERSES EN SERVICE À L'ANNÉE

SOREL-TRACY-SAINTE-IGNACE-DE-LOYOLA

QUÉBEC-LÉVIS

L'ISLE-AUX-COUDRES-SAINTE-JOSEPH-DE-LA-RIVE

TADOUSSAC-BAIE-SAINTE-CATHERINE

MATANE-BAIE-COMEAU-GODBOUT

ET HUIT AUTRES TRAVERSES ET DESSERTES  
EXPLOITÉES EN PARTENARIAT

**DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2010 AU 31 MARS 2011**

[www.traversiers.gouv.qc.ca](http://www.traversiers.gouv.qc.ca)

Québec 



Siège social, Québec

## TABLE DES MATIÈRES

Informations générales.....	3
Traverse Sorel-Tracy–Saint-Ignace-de-Loyola.....	4
Traverse Québec-Lévis.....	5
Traverse L’Isle-aux-Coudres–Saint-Joseph-de-la-Rive....	6
Traverse Tadoussac–Baie-Sainte-Catherine.....	7
Notre réseau.....	8
Traverse Matane–Baie-Comeau–Godbout.....	10
Réservations Matane–Baie-Comeau–Godbout.....	12
Informations importantes	
Matane–Baie-Comeau–Godbout.....	13
Services exploités en partenariat.....	14
Coordonnées des traverses.....	16

**Informations générales, tarifs et horaires :**

**1 877 787-7483**

Siège social de la Société des traversiers du Québec  
250, rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 9K9



*québec*  
bonjourquebec.com

Transports

Québec

Planifiez vos déplacements au  
Québec511.gouv.qc.ca



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Consultez toute l'information au [www.traversiers.gouv.qc.ca](http://www.traversiers.gouv.qc.ca)

### Accessibilité

Nos traversiers sont accessibles aux personnes ayant des limitations. Veuillez aviser nos préposés dès votre arrivée à la traverse afin que l'on vous assigne une place qui vous permette de profiter des services offerts à bord.

### Environnement non-fumeur

L'intérieur des gares et des navires sont des zones non-fumeurs depuis 1998. Au 1<sup>er</sup> avril 2010, les nouvelles zones non-fumeurs s'étendront aux embarcadères et aux ponts extérieurs des navires, que ce soit pour les passagers-piétons ou pour les personnes qui demeurent à l'intérieur de leur véhicule lors de la traversée.

### Tarification

Les tarifs sont exempts de toutes taxes, nous vous invitons à les consulter en visitant notre site Internet.

Les tarifs et les horaires sont sujets à changements sans préavis. Des avis ponctuels sur notre site Internet vous informeront sur ces modifications.

Nous acceptons le paiement en argent comptant et par carte de crédit Visa, Master Card et American Express.



### Transport de marchandises dangereuses

Si vous transportez des marchandises dangereuses, veuillez lire attentivement les informations disponibles à ce sujet sur notre site Internet afin de respecter la réglementation.

Un dépliant d'information est également disponible dans nos traverses.

### Réservation

La traverse de Matane–Baie-Comeau–Godbout est la seule traverse où vous devez réserver votre traversée à l'avance (voir p. 12).

MERCI DE COLLABORER À LA SÉCURITÉ  
DE TOUS ET BONNE TRAVERSÉE !



# SOREL-TRACY-SAINTE-IGNACE-DE-LOYOLA

## HORAIRE

DU 1 <sup>ER</sup> AVRIL AU 31 DÉCEMBRE 2010		DU 1 <sup>ER</sup> JANVIER AU 31 MARS 2011	
Départs de		Départs de	
Sorel-Tracy	Saint-Ignace-de-Loyola	Sorel-Tracy	Saint-Ignace-de-Loyola
<b>Du lundi au vendredi</b>		<b>Du lundi au vendredi</b>	
04:30	05:00	04:30	05:00
05:30	06:00	05:30	06:00
06:30	06:30	06:30	06:30
De 6 h 30 à 17 h 30, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes		De 6 h 30 à 10 h 30, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes	
17:30	17:30	10:30	10:30
	18:00		11:00
18:30	19:00	11:30	12:00
19:30	20:00	12:30	
20:30	21:00	13:00	13:00
21:30	22:00	De 13 h à 17 h 30, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes	
22:30	23:00		
23:30	00:00	17:30	17:30
00:30	01:00		18:00
01:30	02:00	18:30	19:00
02:30	03:00	19:30	20:00
<b>Le samedi et le dimanche</b>		20:30	21:00
05:30	06:00	21:30	22:00
06:30	07:00	22:30	23:00
07:30	08:00	23:30	00:00
08:30	08:30	00:30	01:00
De 8 h 30 à 19 h 30, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes		01:30	02:00
		02:30	03:00
19:30		<b>Le samedi</b>	
De 20 h à 3 h la nuit, départs aux 60 minutes de Saint-Ignace-de-Loyola à l'heure et de 20 h 30 à 2 h 30 la nuit, de Sorel-Tracy à la demie de l'heure		De 5 h 30 le matin à 2 h 30 la nuit, départs aux 60 minutes de Sorel-Tracy à la demie de l'heure et de 6 h le matin à 3 h la nuit de Saint-Ignace-de-Loyola à l'heure	
		<b>Le dimanche</b>	
		Même horaire que le samedi. De plus, de 15 h à 19 h 30, des départs simultanés des deux rives sont offerts aux 30 minutes	



Départs aux 30 minutes



Départs aux 60 minutes

La traverse Sorel-Tracy-Saint-Ignace-de-Loyola fait partie de la Route Blanche pour les adeptes de la motoneige et de la Route Verte pour les cyclistes.

Durée de la traversée : 10 minutes  
Longueur du parcours : 1,6 km

Tarifcation en ligne : [www.traversiers.gouv.qc.ca](http://www.traversiers.gouv.qc.ca)



# QUÉBEC-LÉVIS

## HORAIRE

DU 6 AVRIL AU 10 DÉCEMBRE 2010				DU 11 DÉCEMBRE 2010 AU 3 AVRIL 2011	
Départs de		Départs de		Départs de	
Lévis	Québec	Lévis	Québec	Lévis	Québec
<b>Du lundi au vendredi</b>		<b>Samedi</b>		<b>Du lundi au samedi</b>	
06:00	06:20	06:00	06:30	06:00	06:30
06:40		07:00		07:00	07:00
07:00	07:00	07:30	07:30	07:30	07:30
07:20	07:20	*De 7 h 30 à 18 h, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes		*De 7 h 30 à 18 h, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes	
07:40	07:40				
08:00	08:00				
08:20	08:20				
08:40	08:40	18:00	18:00	18:00	18:00
09:00	09:00		18:30		18:30
*De 9 h à 15 h, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes		De 18 h 30 à 2 h, départs aux 60 minutes de Lévis à l'heure, de Québec à la demie de l'heure		De 18 h 30 à 2 h, départs aux 60 minutes de Lévis à l'heure, de Québec à la demie de l'heure	
		02:00	02:20	02:00	02:20
		<b>Dimanche</b>		<b>Dimanche</b>	
15:00	15:00	06:00	06:30	06:00	06:30
15:20	15:20	07:00	07:30	07:00	07:30
15:40	15:40	08:00	08:30	08:00	08:30
16:00	16:00	09:00	09:30	09:00	09:30
16:20	16:20	10:00		10:00	
16:40	16:40	10:30	10:30	10:30	10:30
17:00	17:00	*De 10 h 30 à 18 h, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes		*De 10 h 30 à 18 h, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes	
17:20	17:20				
17:40	17:40				
18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00
	18:30		18:30		18:30
De 18 h 30 à 2 h, départs aux 60 minutes de Lévis à l'heure, de Québec à la demie de l'heure		De 18 h 30 à 2 h, départs aux 60 minutes de Lévis à l'heure, de Québec à la demie de l'heure		De 18 h 30 à 2 h, départs aux 60 minutes de Lévis à l'heure, de Québec à la demie de l'heure	
02:00	02:20	02:00	02:20	02:00	02:20
<b>AJOUT DE SERVICE ESTIVAL</b>				Départ offert du lundi au vendredi	
<b>De 18 h 30 à minuit, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes pour les soirées suivantes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les samedis du 19 juin au 4 septembre</li> <li>• La soirée de la Saint-Jean-Baptiste (le 23 juin)</li> <li>• Les jeudis et vendredis du 1<sup>er</sup> juillet au 3 septembre</li> <li>• Tous les soirs du Festival d'été (8 au 18 juillet) et des Fêtes de la Nouvelle-France (4 au 8 août)</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Départs aux 20 minutes</li> <li>■ Départs aux 30 minutes</li> <li>■ Départs aux 40 minutes</li> <li>■ Départs aux 60 minutes</li> </ul>	

\* Important : tous les jours, les départs de 11 h 30 sont reportés à 11 h 45

Durée de la traversée : 10 minutes  
Longueur du parcours : 1 km

Tarification en ligne :  
[www.traversiers.gouv.qc.ca](http://www.traversiers.gouv.qc.ca)



# L'ISLE-AUX-COUDRES-SAINTE-JOSEPH-DE-LA-RIVE

## HORAIRE

SERVICE GRATUIT

DU 1 <sup>ER</sup> AU 30 AVRIL 2010	DU 1 <sup>ER</sup> MAI AU 22 JUIN 2010	DU 23 JUIN AU 6 SEPTEMBRE 2010		DU 1 <sup>ER</sup> AU 31 MARS 2011
	DU 7 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2010			
DU 1 <sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2010			DU 1 <sup>ER</sup> JANVIER AU 28 FÉVRIER 2011	

### Départs de

L'Isle-aux-Coudres	Saint-Joseph-de-la-Rive	L'Isle-aux-Coudres	Saint-Joseph-de-la-Rive	L'Isle-aux-Coudres	Saint-Joseph-de-la-Rive	L'Isle-aux-Coudres	Saint-Joseph-de-la-Rive	L'Isle-aux-Coudres	Saint-Joseph-de-la-Rive
07:00	07:30	07:00	07:30	07:00	07:30	07:00	07:30	07:00	07:30
08:00	08:30	08:00	08:30	08:00	08:30			08:00	08:30
09:00	09:30	09:00	09:30	09:00		09:00	09:30	09:00	09:30
		10:00	10:30	09:30	09:30				
11:00	11:30	11:00	11:30	De 9 h 30 à 17 h, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes		11:00	11:30	11:00	11:30
		12:00	12:30						
13:00	13:30	13:00	13:30			13:00	13:30	13:00	13:30
		14:00	14:30						
15:00	15:30	15:00	15:30			15:00	15:30	15:00	15:30
16:00	16:30	16:00	16:30	17:00	17:00			16:00	16:30
17:00	17:30	17:00	17:30		17:30	17:00	17:30	17:00	17:30
18:00	18:30	18:00	18:30	18:00	18:30				
19:00	19:30	19:00	19:30	19:00	19:30	19:00	19:30	19:00	19:30
		20:00	20:30	20:00	20:30				
21:00	21:30	21:00	21:30	21:00	21:30	21:00	21:30	21:00	21:30
				22:00	22:30				
23:00	23:30	23:00	23:30	23:00	23:30	22:30	23:00	23:00	23:30

Du 1<sup>er</sup> avril au 17 décembre 2010, le matin, un départ est ajouté à 6 h de L'Isle-aux-Coudres et à 6 h 30 de Saint-Joseph-de-la-Rive. Ces départs ne sont pas offerts la fin de semaine et les jours fériés.

Départs aux 30 minutes
  Départs aux 60 minutes

Durée de la traversée : 15 minutes  
Longueur du parcours : 3,7 km



**Voir document**  
**Pages centrales**

**Voir document**  
**Pages centrales**



# MATANE-BAIE-COMEAU-GODBOUT

## HORAIRE

### PRINTEMPS - DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 13 JUIN 2010

	Départs de			
	Matane vers Godbout	Godbout vers Matane	Matane vers Baie-Comeau	Baie-Comeau vers Matane
Lundi	08:00	11:00	14:00	17:00
Mardi	08:00	11:00	14:00	17:00
Mercredi	14:00	17:00	08:00	11:00
Jeudi	08:00	11:00	14:00	17:00
Vendredi	08:00	11:00	14:00	17:00
Samedi	08:00	11:00	14:00	17:00
Dimanche	09:00	12:00	15:00	18:00

Lors des journées suivantes (congés fériés),  
**l'horaire d'été du mardi** s'appliquera :  
 Vendredi 2 et lundi 5 avril (Pâques)  
 Vendredi 21 et lundi 24 mai (Journée des Patriotes)

### ÉTÉ - DU 14 JUIN AU 10 SEPTEMBRE 2010

	Matane vers Godbout	Godbout vers Matane	Matane vers Baie-Comeau	Baie-Comeau vers Matane
Lundi	05:30	08:00	11:00 17:00	14:00 20:00
Mardi	05:30 11:00	08:00 14:00	17:00	20:00
Mercredi	05:30 11:00	08:00 14:00	17:00	20:00
Jeudi	05:30 11:00	08:00 14:00	17:00	20:00
Vendredi	05:30	08:00	11:00 17:00	14:00 20:00
Samedi	05:30 11:00	08:00 14:00	17:00	20:00
Dimanche	05:30	08:00	11:00 17:00	14:00 20:00

Tarification en ligne :  
[www.traversiers.gouv.qc.ca](http://www.traversiers.gouv.qc.ca)





# MATANE-BAIE-COMEAU-GODBOUT

## HORAIRE (suite)

### AUTOMNE - DU 11 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 2010

	Départs de			
	Matane vers Godbout	Godbout vers Matane	Matane vers Baie-Comeau	Baie-Comeau vers Matane
Lundi	05:30	08:00	11:00 17:00	14:00 20:00
Mardi	05:30 11:00	08:00 14:00	17:00	20:00
Mercredi	05:30 11:00	08:00 14:00	17:00	20:00
Jeudi	05:30 11:00	08:00 14:00	17:00	20:00
Vendredi	05:30	08:00	11:00 17:00	14:00 20:00
Samedi	08:00	11:00	14:00	17:00
Dimanche	09:00	12:00	15:00	18:00

### DU 16 OCTOBRE 2010 AU 9 JANVIER 2011

	Matane vers Godbout	Godbout vers Matane	Matane vers Baie-Comeau	Baie-Comeau vers Matane
Lundi	08:00	11:00	14:00	17:00
Mardi	08:00	11:00	14:00	17:00
Mercredi	14:00	17:00	08:00	11:00
Jeudi	08:00	11:00	14:00	17:00
Vendredi	08:00	11:00	14:00	17:00
Samedi	08:00	11:00	14:00	17:00
Dimanche	09:00	12:00	15:00	18:00

Le 25 décembre 2010 et le 1<sup>er</sup> janvier 2011 :  
aucune traversée, de plus le bureau des réservations sera fermé

### HIVER - DU 10 JANVIER AU 31 MARS 2011

	Matane vers Godbout	Godbout vers Matane	Matane vers Baie-Comeau	Baie-Comeau vers Matane
Lundi	08:00	11:00	14:00	17:00
Mardi	08:00	17:00		
Mercredi	14:00	17:00	08:00	11:00
Jeudi			08:00	17:00
Vendredi	08:00	11:00	14:00	17:00
Samedi	08:00	11:00		
Dimanche			15:00	18:00

Durée de la traversée : Matane-Godbout : 2 h 10  
 Matane-Baie-Comeau : 2 h 20  
 Longueur du parcours : Matane-Godbout : 55,3 km  
 Matane-Baie-Comeau : 62,1 km



## MATANE-BAIE-COMEAU-GODBOUT

# RÉSERVATIONS

Seul les conducteurs et les groupes de 15 passagers et plus peuvent réserver leur traversée. Les passagers-piétons n'ont pas à réserver leur traversée.

**Toute réservation, modification ou annulation d'une réservation doit se faire pendant les heures d'accueil du bureau des réservations.**

Nous acceptons les réservations jusqu'à 90 jours à l'avance et au plus tard 3 heures avant l'heure du départ prévu du traversier. Pour garantir votre réservation un numéro de carte de crédit est exigé. (Visa, Master Card ou American Express)

**Toute personne ayant des limitations, conducteur ou passager, doit nous en informer lors de la réservation afin que nos préposés lui assignent une place facilitant son déplacement jusqu'au salon de passagers.**

Tout véhicule hors norme devra obtenir une autorisation spéciale au moment de la réservation.

**Annulation d'une réservation** : une réservation doit être annulée au plus tard à 15 h la veille du départ prévu.

**Modification d'une réservation** : l'été, toute modification pour un départ le même jour doit se faire au moins 3 heures avant l'heure du départ prévu. Le printemps, l'automne et l'hiver, toute modification doit être effectuée au plus tard à 15 h la veille du départ prévu.

Les réservations ne sont pas transférables d'un véhicule à l'autre. Chaque client a la responsabilité d'honorer sa réservation. Des frais de 20 \$ pour une automobile, moto, motoneige ou de 30 \$ pour un véhicule de plus de 6 m de longueur seront exigés pour toute réservation non honorée n'ayant pas été annulée selon les modalités énoncées ci-dessus.

Advenant l'annulation de traversées, les réservations pour ces départs sont automatiquement annulées.

**Bureau des réservations** (Matane)

Heures d'accueil 7 jours sur 7 de 9 h à 17 h

Du 7 juin au 10 septembre de 8 h 30 à 20 h

Fermé les 25 décembre 2010 et 1<sup>er</sup> janvier 2011

Tél. : 418 562-2500 Téléc. : 418 560-8013

Sans frais 1 877 562-6560 (Canada et États-Unis)

Formulaire en ligne : [reservation.traversiers.gouv.qc.ca](http://reservation.traversiers.gouv.qc.ca)

Courriel : [stq-matane@traversiers.gouv.qc.ca](mailto:stq-matane@traversiers.gouv.qc.ca)



## INFORMATIONS IMPORTANTES

### Avant l'embarquement

- Pour le conducteur d'une automobile, moto, motoneige : délai d'arrivée pour que votre réservation soit valide : au moins 30 minutes avant l'heure du départ prévue.
- Pour le conducteur d'un véhicule de plus de 6 m de longueur : au moins 45 minutes avant l'heure du départ prévue.
- Préparez les effets personnels dont vous aurez besoin pendant la traversée, car vous n'aurez pas accès à votre véhicule pendant la traversée.
- Rabattez vous-mêmes vos miroirs latéraux, l'espace à bord est restreint.
- Les passagers, excluant les conducteurs, sont tous invités à utiliser les passerelles des piétons afin de se rendre directement de la gare à l'étage du salon des passagers du traversier.
- Tout véhicule personnel ou commercial devra être embarqué par un conducteur qui sera responsable d'un seul véhicule. Ce conducteur devra également effectuer la traversée afin d'être en mesure de débarquer le véhicule sur l'autre rive.

### Transport de marchandises dangereuses (particulier ou commercial)

Si vous transportez des marchandises dangereuses, veuillez lire attentivement les informations disponibles à ce sujet sur notre site Internet afin de respecter la réglementation.

Un dépliant d'information est également disponible dans nos traverses.

### Au débarquement

- Les conducteurs et tous leurs passagers sont priés de rejoindre leur véhicule afin de ne pas retarder le déchargement du traversier.



**SERVICES EXPLOITÉS EN PARTENARIAT**  
**AVEC LA SOCIÉTÉ DES TRAVERSERS DU QUÉBEC**

**Traverse L'Isle-aux-Grues–Montmagny**

Tél. : 418 234-1735

[www.traversiers.gouv.qc.ca](http://www.traversiers.gouv.qc.ca)

**Traverse L'Isle-Verte–Notre-Dame-des-Sept-Douleurs**

Tél. : 418 898-2843

[www.inter-rives.qc.ca](http://www.inter-rives.qc.ca)

**Traverse Rivière-du-Loup–Saint-Siméon**

Tél. : 418 862-5094

[www.travrdlstsim.com](http://www.travrdlstsim.com)

**Traverse île d'Entrée–Cap-aux-Meules**

Tél. : 1 888 986-3278

[www.traversiers.gouv.qc.ca](http://www.traversiers.gouv.qc.ca)

**Traverse Harrington Harbour–Chevery**

Tél. : 418 795-3230

[www.traversiers.gouv.qc.ca](http://www.traversiers.gouv.qc.ca)

**Traverse de la Rivière Saint-Augustin (Basse-Côte-Nord)**

Tél. : 418 947-2627

[www.traversiers.gouv.qc.ca](http://www.traversiers.gouv.qc.ca)

**Desserte maritime des Îles-de-la-Madeleine**

Tél. : 1 888 986-3278

[www.ctma.ca](http://www.ctma.ca)

**Desserte maritime de la Moyenne et Basse-Côte-Nord**

Tél. : 1 800 463-0680

[www.relaisnordik.com](http://www.relaisnordik.com)



**PLANIFIEZ VOS DÉPLACEMENTS  
EN UTILISANT LE SERVICE**

# **QUÉBEC 511 INFO TRANSPORTS**

Renseignez-vous sur :

- les entraves à la circulation et les incidents majeurs;
- les travaux routiers;
- le temps d'attente aux postes frontaliers;
- l'état du service et l'horaire des traversiers;
- les conditions routières hivernales, et plus encore!



COMPOSEZ LE 511 OU CONSULTEZ  
[quebec511.gouv.qc.ca](http://quebec511.gouv.qc.ca)  
ET PARTEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

## **BONNE ROUTE!**

## NOS COORDONNÉES



### Société des traversiers du Québec

Siège social : 250, rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 9K9

Information : 1 877 787-7483 (sans frais Canada et États-Unis)

#### 1 Traverse Sorel-Tracy–Saint-Ignace-de-Loyola

Gare fluviale de Sorel-Tracy (bureau)  
9, rue Élisabeth, Sorel-Tracy (Québec) J3P 4G1  
stq-sorel@traversiers.gouv.qc.ca

Gare fluviale de Saint-Ignace-de-Loyola  
117, chemin de la Traverse, Saint-Ignace-de-Loyola

#### 2 Traverse Québec-Lévis

Gare fluviale de Québec (bureau)  
10, rue des Traversiers, Québec (Québec) G1K 8L8  
stq-quebec@traversiers.gouv.qc.ca

Gare fluviale de Lévis  
5995, rue Saint-Laurent, Lévis

#### 3 Traverse L'Isle-aux-Coudres–Saint-Joseph-de-la-Rive

Gare fluviale de L'Isle-aux-Coudres (bureau)  
1, chemin de la Traverse, L'Isle-aux-Coudres (Québec) G0A 3J0  
stq-iac@traversiers.gouv.qc.ca

Gare fluviale de Saint-Joseph-de-la-Rive  
750, chemin du Quai, Saint-Joseph-de-la-Rive

#### 4 Traverse Tadoussac–Baie-Sainte-Catherine

Gare fluviale de Tadoussac (bureau)  
98, rue du Bateau-Passeur, Tadoussac (Québec) G0T 2A0  
stq-tadoussac@traversiers.gouv.qc.ca

Gare fluviale de Baie-Sainte-Catherine  
119, route 138, Baie-Sainte-Catherine

#### 5 Traverse Matane–Baie-Comeau–Godbout

Gare fluviale de Matane (bureau)  
1410, rue de Matane-sur-Mer, Matane (Québec) G4W 3P5  
Réservation : 1 877 562-6560 (sans frais Canada et États-Unis)  
stq-matane@traversiers.gouv.qc.ca

Gare fluviale de Baie-Comeau  
14, route Maritime, Baie-Comeau

Gare fluviale de Godbout  
117, rue Pascal-Comeau, Godbout

Les documents officiels adaptés sur différents supports  
sont disponibles sur demande

[www.traversiers.gouv.qc.ca](http://www.traversiers.gouv.qc.ca)

Photos : Marcel LaHaye, Paul Dionne, Nathalie Laroché, Gabriel Cormier, M. Aucoin, STQ



Société  
des traversiers

Québec

